



Agenda

Du 1^{er} au 25 juin 2019+

Exposition « Portraits de chiens » à la Fédération
des Chasseurs du Doubs
Cf. au verso

Le samedi 1er juin 2019

Matinée jardinage

Le lundi 3 juin à 20 h

Conseil communautaire de la Communauté de
Communes des Portes du Haut-Doubs à la salle
polyvalente de Gonsans

Le samedi 1er juin 2019 à 20 h

Concert de chorales à l'église
Flyer au verso

Du Vendredi 7 au dimanche 9 juin 2019

Annuelle des artistes à la campagne
À Baume-les-Dames
Flyer au verso

Les samedi 8 et dimanche 9 juin 2019

Rallye touristique de voitures de collection

Le samedi 22 juin à 10 h

Fête de l'école au stade

Le vendredi 12 juillet 2019

Passage du tour de France
Voir en dernière page

Septembre 2019

Vide grenier
La date reste à arrêter



Le chêne de Flagey - 1864

SOMMAIRE

La vie du village.....	3
Informations utiles	4
Les échos du Conseil Municipal	6

EDITORIAL

Cette année, l'équipe de bénévoles du village fleuri, a décidé d'habiller le village façon Courbet pour célébrer le bicentenaire de la naissance du peintre. Un chêne (*provenant*) de Flagey a été planté par les enfants de l'école et des chevalets, disposés dans les massifs, seront progressivement recouverts de fleurs offrant ainsi un avant-goût de Courbet aux coureurs du tour de France avant qu'ils ne plongent en direction d'Ormans.

Peut-être auront-ils le temps, lors de leur passage furtif d'apprécier le clocher flambant neuf de l'église. Le démontage des échafaudages est en cours et vous pourrez (enfin) le découvrir progressivement.

Juste à temps pour le concert gratuit organisé ce samedi 1^{er} juin par la municipalité et l'association des amis de l'église Saint-Maurice.

Les travaux de drainage des eaux pluviales et l'aménagement du cimetière pourront se poursuivre. À noter que l'embranchement permettant d'accéder au perron de l'église sera refait en pierres massives à la fin de l'été.

Et si les aides financières le permettent, nous pourrions peut-être envisager le réaménagement du parking et le remplacement de la haie de thuyas à l'arrière de l'église par un mur en pierres identique au mur existant. Affaire à suivre...

En attendant je vous souhaite un très bel été, agréable et ressourçant, à Gonsans ou ailleurs !

Samuel GIRARDET

CONCERT

Eglise de **Gonsans**

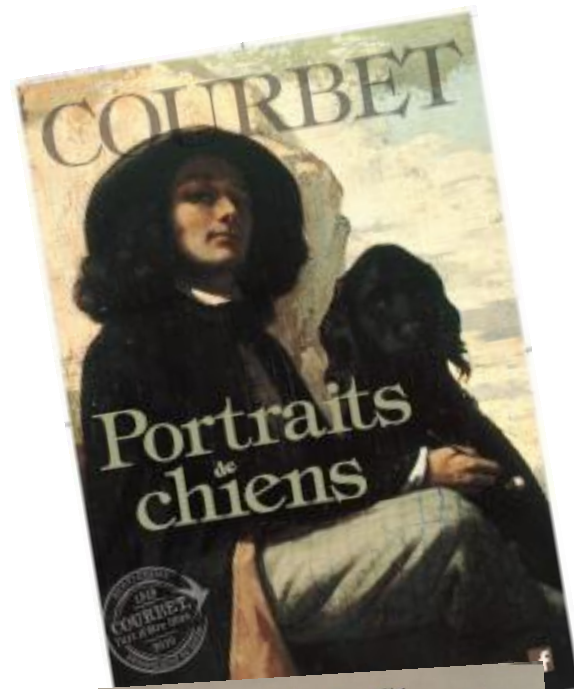
Samedi
1 Juin 2019
à 20h

Au profit de la
restauration de l'église

Ensemble vocal de
femmes
SOPRALTI de Mamirolle
Chef de chœur :
Jean-Pierre DROUHARD

Ensemble vocal d'hommes
LES CHENESTRELS
de Besançon
Chef de chœur :
Laurent AGAZZI

Libre participation - Entrée gratuite
Ne pas fêter sur la voie publique



A la Maison de la Chasse,
à Gonsans*

Entrée libre et gratuite

Tous les jours, du 01 au 25 juin 2019

Du lundi au vendredi :	Le week-end :
08h30 - 12h30	10h00 - 12h30
13h30 - 16h30	13h30 - 18h00

*rue du châtelard, 25300 Gonsans

Jardiner!
et désherber malin!

SANS PESTICIDE

RDV pour un
ATELIER
THÉMATIQUE
au sein des jardins partagés

ETALANS
06 juillet 9h
RDV devant l'église

- ❖ La mise en place du jardin et l'usage de l'eau
- ❖ Les animaux indésirables et les auxiliaires
- ❖ Les bonnes associations de végétaux
- ❖ Quelques recettes de grand-mère

Nombre de places limitées.
Inscription gratuite au 03.81.65.15.15

Atelier animé par la FREDON Franche-Comté,
Organisé par la CC des Portes du Haut-Doubs

L'Annuelle
Baume les Dames

VEN. 7 JUIN
Dès 20h30
Place de la République

MÂTRE DE CÉRÉMONIE Cie La Carotte
ORCHESTRE D'HARMONIE DE BAUME LES DAMES
OBSOLÈTES Cie A Demain J'espère

SAM. 8 JUIN
Dès 14h
Place Jean Ferrat

MÂTRE DE CÉRÉMONIE Cie La Carotte
SOURICÉBO Pousse toi minus
LES OGRES Cie Thank you for coming
L'AFFAIRE SUIT SON COURS Les Urbaindigenes
APÉRO MUSICAL
FUNKINDUSTRY
PATOU DJ

DIM. 9 JUIN
Dès 11h30
Place Jean Ferrat

Artistes amateurs
DANSE ENFANTS
THÉÂTRE D'IMPRO ENFANTS
BÊTE ET MÉCHANT... MAIS PAS QUE! Décalage Immédiat
COURBET COURBETTES Le Grand Chariot
TWAKOUKOU Chorale

Artistes professionnels
WILL & WALT Les preneurs de fête

et expositions des ateliers
photo, poterie et couture

La vie du village

1. La mise en place du coq sur son piédestal

Le 16 avril dernier, les municipalités de Côtebrune et Gonsans ont eu le plaisir de convier l'ensemble des habitants de la paroisse pour une bénédiction du nouveau coq et son installation au sommet de la croix.

Un grand merci à tous les participants pour ce moment important dans la vie de nos villages.



Une église bien remplie !



En introduction



Puis la bénédiction du coq



L'ascension et la pose du coq par un compagnon de l'entreprise Pateu et Robert



Un coup d'œil d'en haut avant de redescendre !

2. Plantation du chêne (de Flagey) à côté de l'école



3. Parcours pédagogique de randonnée patrimoniale

Dans le cadre de la création d'un parcours de randonnée à Gonsans, **le groupe de pilotage est preneur de tous types de documents anciens sur le village (photos, cartes, anecdotes, etc..).**

Vous pouvez contacter M. Hervé Kovacic au 06.74.88.89.09 ainsi que le secrétariat de mairie. Nous vous remercions par avance pour la transmission de notre histoire.

4. Un concert à l'église

Un concert au profit de la restauration de l'Église aura lieu le samedi 1er juin à 20 heures à l'Église. C'est un ensemble vocal de femmes « Sopralti » de Mamirolle et un ensemble vocal d'hommes « Les Chenestrels » de Besançon qui nous raviront par leurs voix puissantes et enchanteresses.

5. Village fleuri

Remerciements à toutes celles et tous ceux venus participer, ne serait-ce que quelques heures, à la journée plantation, ainsi que les élus venus donner un coup de main. *La prochaine matinée de jardinage aura lieu le 1er juin prochain.*

6. L'association des parents d'élèves « Les Enfants de la Combe »

L'association organise une tombola afin de contribuer aux financements des projets scolaires. Les tickets, au tarif de 2 € l'un, sont vendus par les élèves. Ainsi les enfants sont amenés à faire du porte-à-porte.

De nombreux lots sont à gagner (tablette, bons d'achat, cartes cadeaux...).

Le tirage au sort aura lieu, le même jour que la fête de l'école, le samedi 22 juin 2019 à partir de 10 h au stade. Cette dernière sera suivie d'un repas et d'une kermesse.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre accueil et votre participation pour l'épanouissement de nos enfants.

7. Club « la Revoyotte »

Le club de la « Revoyotte » a tenu son assemblée générale le jeudi 9 mai 2019.

21 personnes participent aux activités proposées par le club. Les activités principales réalisées en 2018/2019 :

- Repas de fin d'année aux 3 Ponts Val de Cusance ;
- Anniversaires : FAIVRE Thérèse, PAUTHIER Denise, JUIF Jeannine, PANIER Georges, GRUET Bernard ;
- Galette des rois ;
- Repas avec le club de Baume les dames ;
- Après-midi récréatif à Nancray.

Son activité principale est l'organisation de jeux, les jeudis tous les 15 jours (semaine impaire), à partir de 14 heures en mairie de Gonsans. Les personnes souhaitant un temps d'échange et de jeux sont les bienvenues dès septembre 2019.

8. Renouvellement des adhésions au tennis

Les adhésions, ainsi que la clé du court, sont à retirer chez :

- M. Hervé KOVACIC : 03.81.55.24.26
3 rue de la Corvée

- M. Samuel GIRARDET : 03.81.63.81.90
17 A rue Derrière les Vergers

Tarifs : 30 €/personne et gratuité pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte adhérent au club.

9. Restructuration du bâtiment des vestiaires du stade

Les travaux initialement prévus à partir de juillet ne démarreront qu'à la fin de l'été.

La salle est reste donc disponible à la location.

10. Collecte au profit de la ligue contre le cancer

Un montant de 1 702,40 € a été collecté en 2019. Le comité de la ligue contre le cancer remercie les donateurs et les délégués bénévoles Mesdames PUSARD et CHEVALIER.

Informations utiles

1. Pour un village propre

En toute saison, il est important de ne pas oublier quelques principes qui permettent à tous de vivre sereinement dans un espace partagé et convivial :

- Veiller à la propreté des trottoirs devant son domicile, bâti ou non-bâti. Propriétaires et locataires sont concernés par le balayage et l'arrachage des mauvaises herbes.

- Ne pas brûler d'ordures à l'air libre, quelle que soit leur nature.
- Procéder à l'élagage de ses plantations (haies, arbustes...) qui empiètent sur le domaine public afin de garantir la sûreté et la commodité de passage.
- Procéder systématiquement au ramassage des déjections de son chien.

2. Des Règles de vie pour vivre en harmonie

- ✓ Vous avez des invités, faites la fête mais pensez à vos voisins, respecter leur sommeil !
- ✓ Nos amis les bêtes : nous rappelons que tout propriétaire de chien doit faire en sorte :
 - Que les aboiements ne perturbent pas la tranquillité du voisinage ;
 - Que leur animal ne soit pas en divagation dans le village. En cas d'accident, la responsabilité des propriétaires est engagée.
- ✓ Travaux extérieurs : nous vous rappelons les horaires permettant l'utilisation d'outils bruyants :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;

Les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Merci pour votre vigilance et votre compréhension.

3. Recensement

Votre enfant vient de fêter ses 16 ans, il doit venir en mairie se faire recenser en apportant le livret de famille, sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

Nous vous rappelons que l'attestation de recensement est nécessaire pour les examens et l'inscription au permis.

4. Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans notre commune, nous vous remercions de vous présenter en mairie afin de vous enregistrer et de récupérer tous les documents utiles.

5. Transport scolaire rentrée 2019/2020 : les nouveautés

Les inscriptions au transport scolaire ouvriront le 22 mai 2019.

Pour avoir un titre de transport à la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 16 juillet 2019 sur le site internet de la Région :

www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-contacts-bourgogne-franche-comte.

Au-delà du 16 juillet 2019, les inscriptions restent possibles, le risque étant de ne pas avoir de titres à la rentrée.



Une nouvelle carte sans contact à la rentrée valable durant toute la Scolarité : la nouvelle carte sans contact de votre enfant devra être présentée devant le valideur, à chaque montée dans le car.

Une sécurité renforcée pour les élèves transportés. L'outil billettique vise à renforcer la sécurité de vos enfants en permettant de :

- Disposer d'une liste nominative d'élèves à bord en cas d'incident
- Prévenir les familles de tous types d'événements par l'envoi de SMS
- Permettre un suivi du car en temps réel grâce au flashcode disponible sur la carte de transport ou sur le site internet de la Région.

L'ensemble de ces fonctionnalités sera opérationnel au 1^{er} janvier 2020.

Dès septembre 2019, la gratuité des transports scolaires pour les élèves ayants-droit, est étendue au Doubs.

Les familles de Bourgogne-Franche-Comté pourront bénéficier d'une gratuité totale des transports scolaires à condition de répondre aux critères « d'élève ayant-droit » du règlement régional de leur territoire.

Pour les élèves transportés sur le réseau SNCF, scolarisés en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, la procédure est simplifiée.

Il est désormais nécessaire de s'inscrire en ligne pour bénéficier d'un abonnement scolaire Bourgogne-Franche-Comté (sous réserve de l'instruction de votre demande par la Région). Les titres de transport seront directement envoyés au domicile des familles.

Pour les élèves scolarisés dans un établissement situé hors Bourgogne-Franche-Comté, les procédures restent inchangées.

6. Demande de passeport et de carte d'identité

Vous souhaitez refaire votre passeport ou votre carte nationale d'identité. Il faut établir une pré-demande en ligne sur le site :

<http://passeport.ants.gouv.fr>

Préparer votre dossier et prenez obligatoirement rendez-vous dans une mairie munie de l'appareil pour la prise d'empreintes digitales.

7. Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

L'eau distribuée a présenté en 2018 :

- Une bonne qualité microbiologique,
- Une bonne qualité organoleptique,

- Des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité,
- Une absence de pesticides et d'hydrocarbures, Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Les échos du Conseil Municipal

1. Finances communales :

a. Vote du compte de gestion et du compte administratif 2018 du budget principal et des budgets annexes :

Résultats exercice 2018

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET FORET	
FONCTIONNEMENT	64 692,04	26 710,59	
INVESTISSEMENT	-188 823,74	15 046,62	
BILAN EXERCICE 2018	-124 131,70	41 757,21	-82 374.49 €

Situation globale au 31/12/2018

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET FORET	
FONCTIONNEMENT	484 466,50	164 513,89	
INVESTISSEMENT	-167 648,30	-850,69	
SITUATION au 31/12/2018	316 818,20	163 663,20	480 481,40 €

b. Vote des taxes 2019

Les taux des taxes locales sont maintenus :

- Taxe d'habitation : 20.30 %
- Taxe foncière propriétés bâties : 16.92 %
- Taxe foncière propriétés non bâties : 18.31 %.

c. Subventions aux associations

Anciens combattants section Bouclans	50 €
Dynamique Nancray	50 €
Souvenir Français	50 €
Associations caritatives : Don du sang	100 €
La Revoyotte (anciens)	100 €
Les artistes à la campagne	100 €
Vétérans de Bouclans-Gonsans	200 €
Entente Foot Bouclans-Gonsans	300 €
Association des parents d'élèves	400 €
Réserve	150 €
TOTAL	1 500 €

d. Vote du budget primitif 2019

Y compris excédents antérieurs reportés (recettes) et reversement du budget forêt (dépenses) au budget principal (recettes) (157 000 €).

Budget FORET

Fonctionnement dépenses	187 900.00 €
Fonctionnement recettes	191 263.20 €
Investissement dépenses	16 850.69 €
Investissement recettes	16 850.69 €

Budget PRINCIPAL

Fonctionnement dépenses	820 603.27 €
Fonctionnement recettes	823 164.47 €
Investissement dépenses Dont 300 000 € d'opérations d'ordre	1 401 316.30 €
Investissement recettes Dont 300 000 € d'opérations d'ordre	1 401 316.30 €

2. Patrimoine forestier :

- Divers travaux sont nécessaires (cloisonnement, dégagement, replantation) pour un coût estimé à 4 750 €.
- Acquisition des parcelles des consorts MARMOT d'une contenance de 68,57 ares, voisines d'autres parcelles appartenant déjà à la Commune, pour la somme de 13 450 €.

3. Projets en cours

a. Parcours de randonnée patrimoniale

Les enfants seront chargés d'interroger les anciens du village avec comme support les cartes postales du village. Une fois les entretiens terminés, le groupe de pilotage communal travaillera sur la mise en forme des informations collectées.

b. Restructuration du bâtiment des vestiaires du stade

L'installation de panneaux photovoltaïque programmée participe à l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique. Les travaux seront certainement décalés à septembre 2019.

c. Restauration de l'église, validation des options et des travaux complémentaires

Les travaux de restauration de l'église en cours consistent à drainer et canaliser les eaux pluviales ; les contraintes techniques pour réaliser la récupération et l'acheminement des eaux pluviales impliquent de créer un cheminement piétonnier sur le côté Nord de l'église. C'est pourquoi, l'option 1 du lot "VRD-aménagement des abords" attribué à l'entreprise PTP de Gonsans pour un montant de 7 100.00 € HT est validée.

D'autre part, les contraintes topographiques nécessitent la démolition de l'emmarchement permettant d'accéder au parvis de l'église et au cimetière pour y enfouir la canalisation d'évacuation des eaux pluviales vers le réseau communal.

Quant aux travaux de mise en accessibilité, les contraintes topographiques nécessitent l'abaissement de l'altimétrie du parking situé à l'arrière de l'église d'environ 50 cm ce qui impose la suppression de la haie d'enceinte du cimetière dans ce secteur. La reprise du parking et le prolongement du mur d'enceinte existant du cimetière à l'identique en lieu et place de la haie de thuyas actuelle seront réalisés.

d. Projet autour de l'ancienne mairie

Un concours d'architecture sera lancé prochainement.

4. Demande d'une entreprise

Afin d'engager les démarches auprès des autorités compétentes, l'entreprise PTP souhaite l'autorisation d'installer du matériel mobile de concassage de matériaux inertes sur la surface de terrain, issue de la parcelle cadastre ZE 81, louée à la Commune.

L'attention sera portée sur les éventuelles nuisances vis-à-vis des riverains.

5. Révision des baux communaux

Une rencontre s'est tenue avec les agriculteurs pour envisager la révision des tarifs de location des terrains agricoles. Le conseil municipal propose un prix de location à 110 € par hectare hors parcours communal pour lequel le prix de la location est maintenu à son niveau actuel.

6. Demandes d'urbanisme

Permis de démolir

- Consorts JUIF : Le conseil municipal donne son accord et suit les recommandations de M. l'architecte des Bâtiments de France qui demande la conservation de 2 murs.

Déclaration préalable

- M BARLIER Frédéric : Changement de fenêtre ;
- M BENOIS Vincent : Ravalement de façade et installation de capteurs solaires ;
- M BRENIER Gaétan : Travaux d'exhaussements du sol ;
- M et Mme CREVOISIER Michel : Terrasse couverte ;
- FRANCE SOLAR (Habitation de M CONCHE Dimitri et Mme TERRIER Elodie) : Installation de panneaux photovoltaïques ;
- France SOLAR et EXPERT SOLUTION ENERGIE (Habitation de M et Mme GUYOT Cyril) : Installation de panneaux photovoltaïques ;
- M et Mme GRUET Roland : Ravalement de façade et remplacement de la porte d'entrée ;
- M PAGNOT Julien : Réalisation d'une piscine ;
- Mme MERCIER Nathalie : Rénovation du toit ;
- SCI ALFA : Fermeture hangar et rénovation des façades ;

Permis de construire

- Commune : Projet de restructuration du bâtiment des vestiaires du stade ;
- SCI LUMINARC : Logement de gardiennage ;
- M PATOIS Olivier et Mme MONNET Sophie : Extension d'une maison d'habitation.

Avis favorables pour ces demandes.



Passage du tour de France le 12 juillet 2019



Le passage de la caravane devrait avoir lieu vers 11h15 et celui des coureurs entre 13 h et 13h30.

Gonsans décoré aux couleurs du tour de France :

Il est demandé aux habitants, tout au long du parcours, de participer à la décoration sur le thème du tour de France, à votre imagination ! Toutes les idées sont les bienvenues.

Une journée de décoration est programmée le samedi 15 juin 2019 dès 9h.

Ceux qui peuvent mettre à disposition des vélos pour réaliser cette décoration peuvent prendre contact avec Rémy COURTOIS au 06.08.73.23.31

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Des consignes préfectorales à respecter scrupuleusement :

- La circulation sera interdite dès 8 heures sur l'axe du tour ;
- Toutes les rues débouchant sur le parcours du tour seront barrées dès 8 h ;
- Interdiction aux voitures de stationner le long du parcours ;
- Des parkings seront mis à disposition ;
- Interdiction d'utiliser un drone au passage des coureurs ;
- Surveillance accrue des enfants pendant le passage de la caravane – inutile de prendre des risques pour une casquette !
- Vigilance accrue pour les chiens : aucune divagation et bien tenir en laisse lors du passage des coureurs.



Les manifestations :

- Restauration rapide et buvette durant la journée ;
- Musique le soir.

Des tee-shirts « Tour de France » sont vendus au tarif de 5 euros.



Nous comptons sur chacun d'entre vous afin que ce passage du tour de France soit un moment convivial et réussi. La bonne volonté et l'attention de chacun est nécessaire.

